

Du côté de la Suisse !

En France un bon nombre d'évêques font chorus, pour murmurer ou crier leur désir de reprendre les célébrations suspendues, quoi qu'il en coûte. Il nous faudrait décrypter les éléments de langage ! Pouvoir public liberticide, mépris du religieux, premier ministre « franc maçon, » droit canon au-dessus des lois de l'Etat, arrogance de notre savoir-faire responsable en matière de sécurité sanitaire etc... Bon tout cela va laisser des traces dans le monde d'après, et creuser les écarts ! A suivre !

Avec joie j'ai croisé une autre approche des choses, par ce texte concret des évêques de la CSE, (la Conférence des évêques Suisse !) nos voisins qui publient leur plan cadre pour la célébration des messes !

Les restrictions -précise-t-il- correspondent à un amour bien compris du prochain et de soi-même. « Bien sûr faudra-t-il encore attendre un certain moment, jusqu'au plein rétablissement de la vie ecclésiale et religieuse.»

Les évêques rappellent aussi que la messe ne constitue qu'une partie de ce qui fait la richesse de la vie chrétienne, à côté des nombreuses formes familiales et communautaires de pratique religieuse, la prière et la liturgie domestique.

Allons soyons concrets

Voici le plan de protection pour les messes publiques, ce qui peut nous aider à prévoir la suite !

Avant la messe

Il faut nettoyer et désinfecter tous les points de contact, y compris les éventuelles installations sanitaires. Les bénitiers restent vides jusqu'à nouvel ordre.

Il faut placer dans des endroits bien visibles, à l'extérieur et à l'intérieur de l'église, des affiches rappelant les règles d'hygiène et de distance

Les portes d'entrée doivent être clairement signalées et les autres portes fermées avec un marquage bien visible.

L'accès à la tribune est fermé; celle-ci n'est accessible qu'à l'organiste et éventuellement, en cas d'espace suffisant, à quelques instrumentistes en petit nombre.

Les fidèles se nettoient les mains à l'entrée de l'église avec un produit désinfectant que les paroisses mettront à disposition.

Des personnes responsables vérifieront que tout le monde sans exception se désinfecte les mains.

Eglises remplies au tiers : l'entrée dans l'église est limitée à un tiers du nombre maximum de places.

Chaque fidèle doit avoir un espace de 4m² au minimum.

Il faut garantir que la distance soit respectée par exemple : fermeture d'une rangée de bancs ou de

chaises sur deux. On utilisera divers types de marquage.

Pour éviter qu'aux messes bien fréquentées certains fidèles soient renvoyés à l'entrée de l'église, Les évêques recommandent qu'un système de réservation et de places numérotées soit mis en place.

Si des fidèles n'avaient plus d'accès à l'église, il leur est conseillé de se rendre à un autre lieu ou à une autre date éventuellement en semaine.

Durant la messe

Durant la messe, les fidèles prennent place aux endroits marqués.

Les familles ne seront cependant pas séparées.

L'intervention de chœurs ou d'instrumentistes doit également respecter les distances.

L'office peut se dérouler avec servant(e) de messe s'il y a suffisamment d'espace à l'autel.

De même des lecteurs et lectrices peuvent être engagés à condition qu'il y ait assez d'espace.

Pour la quête, il faut renoncer à faire circuler des corbeilles dans les bancs ; les fidèles peuvent déposer leur offrande au moment de quitter l'église.

Pour la célébration eucharistique, le pain et le vin doivent être couverts durant toute la durée de la prière eucharistique (pale).

Le célébrant se désinfecte les mains tout au début de la préparation des dons.

Seul le célébrant communit au calice. Les concélébrant communient par intinction.

Avant de distribuer la communion, les auxiliaires de l'Eucharistie se désinfectent les mains.

La communion suit les normes d'hygiène prescrites.

Des adhésifs signalent sur le sol la distance minimale prescrite de 2 m.

L'échange du signe de la paix est supprimé.

Les règles de distanciation s'appliquent également pour les liturgies de la Parole, la liturgie des heures ou d'autres célébrations en groupe.

Les baptêmes, les premières communions, les confirmations et les mariages sont conditionnés au respect des normes de protection. S'il est possible de reporter la fête, il faut le faire, en accord avec la famille.

Après la messe

A la sortie, les fidèles quittent l'église selon un ordre fixé par la paroisse et en respectant les règles de distance. Ils ne se regroupent pas devant l'église.

Une personne à qui la paroisse a confié cette tâche le contrôle.

Après la messe, les points de contact (objets, bancs, portes, installations sanitaires) doivent être désinfectés.

L'église reste ouverte durant la journée pour des visites individuelles.

Absence à la messe

Les fidèles malades sont invités à ne pas se rendre à la messe. Dans le respect des mesures prescrites, ils peuvent recevoir la communion chez eux par des personnes formées et mandatées pour cela.

Les fidèles faisant partie des groupes à risque sont avisés de ne pas fréquenter la messe dominicale ; ils peuvent fréquenter la messe en semaine comptant moins de fidèles.

**En conclusion, tout faire pour limiter cette pandémie et se préparer à acquérir
Gel hydroalcoolique pour mettre à l'entrée de chaque église.**

Le désinfectant (javel) nécessaire

Des gants et matériel de ménage

Du ruban marquant et badges

masque obligatoire

Pour ceux qui donne la communion : visière transparente

Pas de feuille de chants ...

Dimanche 3 Mai 2020